

ÉLABORATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES LITTORAUX (PPRL) DES COMMUNES DE SAINT-JEAN-LE-THOMAS, DRAGEY-RONTHON ET GENETS

COTECH NUMERO 4

Date : 08/10/2020

Rédacteur : SEPIA Conseils

Relecture par : Atelier de l'Île - Setec Hydratec

Statut : Version 02 validée par : Erwan BLONDEL

Présents :

Nom	Prénom	Organisme	Fonction
Blondel	Erwan	DDTM 50	Chef du SETRIS
Gridaine	Sandra	DDTM 50	Cheffe de la DT sud
Bachelier	Alain	Mairie St-Jean-Le-Thomas	Maire
Glorieux	Thierry	Mairie St-Jean-Le-Thomas	Maire Adjoint
Guerlavais	David	Mairie Dragey -Ronthon	Maire
Lemée	Alain	Mairie Dragey -Ronthon	Maire adjoint
Lefevre	Daniel	Mairie de Genêt	Adjoint
Renaud	Lucile	CAMSMN	Chargée de mission GEMAPI
Bernier	Amel	CAMSMN	Directrice service environnement
Lioult	Catherine	DDTM 50	Responsable unité risques
Pioche	Adeline	DDTM 50	Chargé de mission risques naturels
Meunier	François	DDTM 50	Chargé de mission risques littoraux

Panetier	Vincent	DREAL	Chargé de mission risques naturels et sécurisation des ouvrages hydrauliques
Grivaud	Morgan	Conservatoire du littoral	Chargé de mission - animateur site N2000
Marié	Antoine	Setec Hydratec	Ingénieur d'études
Morisseau	Gregory	Atelier de l'île	Ingénieur Paysagiste
Razon	Elie	SEPIA	Ingénieure d'études

Excusés :

Nom	Prénom	Organisme	Fonction
Mallet	Nathalie	Sous-préfecture Avranches	Responsable de la coordination des politiques publiques de la Baie du MSM
Lolon	Marine	CAMSMN	Cheffe service urbanisme
Bichon	Vincent	CAMSMN	Vice-président en charge de la GEMAPI et du littoral

PROPOS – ORDRE DU JOUR

L'objectif de ce COTECH était de présenter aux élus et aux différents acteurs du territoire listés ci-dessus, les scénarios d'évolutions paysagères potentielles, les méthodes de modélisation de l'aléa de référence et de l'aléa à échéance 100 ans et les méthodes retenues pour analyser les enjeux de ces territoires.

COMPTE-RENDU DE REUNION

1/ Analyse paysagère du territoire

La DDTM a fait réaliser cette analyse afin d'améliorer la visibilité du citoyen sur l'évolution de leurs territoires. Cette présentation vise à améliorer les échanges entre les acteurs du territoire qui seront correctement informés sur les changements à envisager et sur l'effet des solutions proposées.

Cette analyse vise à évaluer l'évolution potentielle du paysage en fonction de différents scénarios de prise en compte des risques inondations et submersion. Elle vise également à

suggérer aux acteurs du territoire les solutions à envisager pour prévenir les effets du changement climatique et la hausse du niveau des mers induite.

Cette analyse prévient que le littoral a beaucoup évolué en une vingtaine de siècle, la mer a déjà occupé cette zone littorale avant le 18^e siècle. Ensuite l'homme a participé au recul de la mer par poldérisation mais le territoire est aujourd'hui confronté à une hausse du niveau de la mer. La tendance est donc à une réoccupation de la mer.

Intervention DDTM : la modélisation paysagère du territoire permet de mieux percevoir l'évolution du territoire, améliore l'échange avec les acteurs du territoire.

L'analyse fait une approche prospective du paysage en faisant ressortir que des brèches pourront s'ouvrir dans les zones d'érosion des cordons dunaires observés aujourd'hui. Ces brèches permettront l'intrusion d'eau de mer à l'arrière des cordons dunaires, une rétention de cette eau et un ressuyage prolongé. Le paysage sera rapidement modifié, notamment par salinisation et mutation du cortège végétal et les enjeux du territoire en pâtiront.

Trois attitudes potentielles sont exposées :

- maintien et fixation du trait de côte : permet d'éviter les modifications de l'arrière du littoral et de protéger le territoire à court terme mais le coût est très élevé, cela a une influence néfaste sur le transit sédimentaire et génère des impacts paysagers significatifs sur la côte.

- repli et adaptation arrière littorale : il s'agit d'une anticipation au changement climatique par l'accompagnement de l'évolution littorale, une stratégie qui entraînera la maritimisation des zones arrières littorales. Une nouvelle valorisation de ces zones sera possible mais les inconvénients sont nombreux (procédures foncières, mutation des paysages, acceptation difficile...)

- recul maîtrisé : une posture intermédiaire, calée en appui de la route arrière-littorale, qui permet d'anticiper le risque tout en suivant l'évolution du trait de côte, mais coût important et adaptations foncières nécessaires.

Les élus estiment que les agriculteurs et les autres propriétaires terriens ne verront pas les solutions de repli d'un bon œil, ils estiment qu'une perte de terrain entraînera une perte d'aide de la PAC et un héritage réduit pour les générations futures.

L'atelier de l'île souligne qu'il y a un travail à mener dès maintenant avec la génération actuelle et prochaine pour construire un nouveau projet de territoire notamment dans sa dimension agricole si l'on veut anticiper et non subir. Le Conservatoire du Littoral estime que l'évolution du littoral se fera rapidement. En effet, il indique que le cordon dunaire perd beaucoup d'épaisseur chaque année, que des remontées de nappes sont observées ainsi qu'une salinisation des sols. Il estime ainsi que le paysage en sera impacté bien avant l'installation de la prochaine génération d'agriculteurs. En outre, le Conservatoire du littoral informe qu'une démarche a été engagée avec la Chambre d'agriculture de la Manche sur des nouveaux modes d'agriculture possible.

Pour finir sur la partie paysagère, l'atelier de l'île présente succinctement les objectifs des ateliers paysagers. Ceux-ci permettront de soumettre les hypothèses d'évolution et les postures d'adaptation. Ils permettront d'échanger sur celles-ci, de mieux prendre en compte les observations des acteurs du territoire et de faire ressortir un questionnement qui permettra de développer, compléter et parfaire les pistes proposées.

2/ Modélisation de la submersion marine et de l'érosion littorale

La DDTM a souhaité modéliser le plus finement possible la submersion marine afin de connaître précisément les effets d'une submersion marine sur ces territoires. L'objectif de ces travaux est de faire ressortir les événements les plus impactants et de localiser les parties du territoire où les hauteurs d'eau et les vitesses associées seront les plus élevées pour chaque scénario étudié.

Trois modèles numériques sont mis en œuvre au cours de la phase 2 :

- Le modèle de houle SWAN qui permet de simuler les caractéristiques de la houle au droit du trait de côte et in fine : d'estimer le débit franchissant via les formules de l'Eurotop manual ; de calculer la surcote liée au déferlement de la houle et d'en déduire les niveaux marins résultants.
Les dernières données de rejeu d'états de mer HOMERE (statistiques sur la hauteur, la période et la direction de la houle) seront utilisées pour parfaire les statistiques de houle et les modélisations résultantes ;
- Le modèle de brèche XBeach pour étudier la cinétique d'ouverture de brèche en fonction de l'aléa et la dimension finale de l'ouverture de brèche.
- Le modèle submersion HYDRA qui permet de modéliser les écoulements sur le territoire via les apports d'eau marins et terrestres ;

Deux scénarios sont étudiés :

- Un événement de référence (événement centennal) ;
- Un événement de référence à échéance cent ans (événement centennal avec prise en compte du changement climatique).

La modélisation XBeach fait ressortir que l'événement de référence peut générer des brèches dans le cordon dunaire. SETEC estime que 400 m de cordon dunaire sont vulnérables aux brèches. L'assemblée est amenée à poser de nombreuses questions sur ces inondations potentielles :

- L'assemblée veut savoir si l'État va mettre en place des moyens pour rendre les enjeux moins vulnérables. La DDTM rappelle que ces analyses n'ont pas pour objectif de réaliser des ouvrages de protection contre les inondations mais de localiser l'aléa et les zones vulnérables du territoire. Cette analyse pourra être mobilisée dans le cadre du futur PAPI prévu par et pour le territoire et dont les objectifs de prévention viseront la réduction de sa vulnérabilité par divers dispositifs.

- L'intérêt d'une brèche préventive est discuté. Celle-ci pourrait permettre de contenir ou de détourner les flots d'une submersion. La DDTM, le groupement SEPIA, Setec hydratec et Atelier de l'île estiment qu'une ouverture de brèche pourrait fragiliser le cordon dunaire sans contenir ni limiter le flot de la submersion dans la brèche préventive qui n'a pas été dimensionnée pour résister à un évènement de ce type.
- Les personnes présentes ont observé un fort recul du cordon en 50 ans, Setec hydratec a également observé un recul notable depuis le début de l'étude, en 2018.
- Il y a la crainte que les erreurs du passé se refassent, notamment sur la construction d'ouvrages de protection mal dimensionnés, créateurs de problèmes sur la dynamique littorale.
- On note des inquiétudes pour les maisons inondables dont les fondations sont déjà régulièrement inondées par de l'eau douce. Selon les personnes inquiètes, le remplacement de l'eau douce par de l'eau salée impactera d'autant plus leurs fondations.

Le calcul de l'érosion littorale a deux objectifs, elle vise à estimer la position du trait de côte à échéance 100 ans. Elle vise également à modéliser l'aléa à échéance 100 ans avec un trait de côte réaliste dont la localisation a déjà anticipé la hausse du niveau des mers prévue par les GIEC.

Setec hydratec rappelle qu'il y a de nombreuses incertitudes sur l'évolution du trait de côte car certains segments évoluent très rapidement. Setec hydratec peut toutefois extrapoler le trait de côte en fonction de son comportement des 70 dernières années. Il en ressort une amplification des zones d'accrétion et d'érosion avec une réduction marquée (entraînant risque de disparition) du cordon dunaire dans les zones d'érosion.

Une seconde approche, qualitative, a également permis de mettre en avant la vulnérabilité du cordon dunaire, même dans des secteurs actuellement en accrétion. Cette approche qualitative aboutit donc à une potentielle modification importante du cordon dunaire avec des brèches et des îles dont la localisation exacte à échéance 100 ans est impossible à estimer compte tenu des incertitudes (influence de l'augmentation du niveau marin, influence d'une brèche sur le transit littoral, etc.). Deux scénarios sont proposés par Setec hydratec :

- scénario 1 : disparition totale du cordon dunaire, y compris le linéaire de Saint-Jean-le-Thomas fixé par les enrochements ;
- scénario 2 reprenant le scénario 1 mais en conservant le linéaire de Saint-Jean-le-Thomas fixé par les enrochements ;

La DDTM50 souhaite explorer un 3^{ème} scénario intégrant le maintien de quelques zones du cordon dunaire, et en ajoutant une brèche à la limite entre les communes de Dragey-Ronthon et de Genêts (localisation définie par l'extrapolation du trait de côte à échéance 100 ans).

3/ Analyse des enjeux du territoire

La méthode d'analyse des enjeux du territoire est présentée par SEPIA Conseils. Cette analyse tentera d'être la plus exhaustive possible par la prise en compte des enjeux existants mais aussi des volontés de développement de ces territoires. Le principe est de ne pas augmenter la vulnérabilité mais sans empêcher le développement économique, tout en assurant la sécurité des personnes et des biens.

Les différentes étapes d'analyse des enjeux sont les suivantes :

- Constitution de la BD enjeux existants :
Cette base de données doit inclure le bâti qui sera une compilation de la BD topo de l'IGN et des bases Open Street Map mises à jour plus régulièrement. Elle inclura également les ERP, les ICPE, les entreprises et autres activités économiques, les bâtiments de gestion de crise, les réseaux et les enjeux naturels, agricoles ou forestiers. Le Bureau d'Etudes SEPIA prendra contact avec les communes pour collecter toutes les informations sur les enjeux et les réseaux existants ou à venir.
- Evolution du territoire :
Les projets de développement du territoire doivent être étudiés dans le cadre de rencontres avec les élus, les acteurs économiques du territoire et les habitants.
L'évolution paysagère du territoire mènera à la création de nouveaux enjeux ou au déplacement de certains enjeux qui seront pris en compte.
L'occupation du sol et la logique d'urbanisme seront analysées dans le cadre de ces rencontres mais aussi par l'étude des différents documents d'urbanisme (POS, PLU)

SEPIA Conseils rappelle que ce travail et ces rencontres permettront à la population de ces communes de participer à la co-construction du PPRL avec l'État et les bureaux d'études. Ces informations, qu'ils sont les seuls à pouvoir apporter, sont en effet essentielles, elles leur permettront de mieux saisir les possibilités d'évolution et de développement du territoire dans les zones à risque. Elles permettront aussi à la DDTM de prendre en compte le développement envisagé par les communes dans la cartographie du zonage réglementaire.

Focus sur le calendrier **prévisionnel** : présentation des premiers aléas (les aléas actuels) fin 2020/début 2021. S'ensuivra une discussion avec les élus, un COPIL (comité de pilotage) pour valider ces aléas et ensuite des réunions publiques pour porter à connaissance.

- La cartographie des enjeux sera ensuite réalisée et croisée avec l'aléa afin de mettre en place le zonage réglementaire du PPRL pour ces trois communes.

Fin du compte rendu